

Dossier d'enquête publique

# CORSE PREFA CARRIERE DE FOZZANO

➔ Avis de

l'Institut national des Appellations  
d'origine et de la Qualité

du 23 novembre 2017



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

La Directrice

Dossier suivi par : Sandrine MURCIA  
Tél. : 05 59 02 86 62  
Mail : [s.murcia@inao.gouv.fr](mailto:s.murcia@inao.gouv.fr)

V/Réf : Affaire suivie par Dominique VINCENTI

N/Réf : GF/SM/LG/259/17  
Objet : ICPE - Demandes d'autorisation d'exploiter une  
carrière et création d'une piste d'accès  
Communes de Fozzano et Loreto-di-Tallano



Le Directeur de l'INAO  
à  
Monsieur le Préfet de la Corse-du-Sud  
Préfecture  
Direction des Politiques Publiques et des  
Collectivités Locales  
Bureau de l'Environnement et de l'Aménagement  
Palais Lantivy  
Cours Napoléon  
20188 AJACCIO cedex 9

Montreuil, le 23 novembre 2017

Par courrier en date du 27 octobre 2017, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, une demande d'autorisation d'exploiter une carrière à ciel ouvert de roche massive de granit et des installations de concassage et criblage, sur le territoire de la commune de Fozzano, et la création d'une piste d'accès située sur la commune de Loreto-di-Tallano.

Les communes de Fozzano et Loreto-di-Tallano sont retenues dans l'aire géographique des :

- AOC "Vin de Corse" ou "Corse - Sartène" avec une aire parcellaire délimitée pour la production de raisins qui recouvre au total 139 hectares du territoire de ces deux communes.
- AOP "Brocciu corse" / "Brocciu", "Miel de Corse – Mele di Corsica", "Huile d'Olive de Corse" / "Huile d'Olive de Corse - Oliu di Corsica".
- AOP "Coppa de Corse" / "Coppa de Corse – Coppa di Corsica", "Lonzo de Corse" / "Lonzo de Corse – Lonzu" et "Jambon sec de Corse" / "Jambon sec de Corse – Prisuttu" pour la partie du territoire supérieure à 80 mètres d'altitude.

Pour information, ces communes sont également retenues en totalité dans les aires de production des IGP viticoles "Ile de Beauté" et "Méditerranée" et, uniquement pour la commune de Fozzano, des IGP "Clémentine de Corse" et "Pomelo de Corse".

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent.

La piste d'accès à la carrière, sur la commune de Loreto-di-Tallano, se situe sur la parcelle n° 192 en section B qui est comprise en partie dans l'aire parcellaire délimitée de l'AOP "Vin de Corse" ou "Corse - Sartène" ; toutefois aucune plantation de vigne n'est recensée dans ce secteur.

Le périmètre d'exploitation se trouve sur la commune de Fozzano, parcelles n° 57 et 58 en section C, qui ne sont pas retenues dans l'aire AOC "Vin de Corse" ou "Corse - Sartène" et sur lesquelles aucune production sous Signe Officiels de l'Origine et de la Qualité n'a été recensée.

D'un point de vue des potentialités agricoles du site, les parcelles concernées ne sont classées ni en Espaces Stratégiques Agricoles ni en Espaces Ressources pour le Pastoralisme et l'Arboriculture Traditionnelle par le PADDUC.

Elles sont également en dehors de tout périmètre de protection de l'environnement, de type ZNIEFF, ZICO, Natura 2000 ou Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.

**INAO**

12, RUE HENRI ROL-TANGUY  
TSA 30003  
93555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE  
TEL : 01 73 30 38 00 / TELECOPIE : 01 73 30 38 04  
[www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr)

L'INAO a cependant remarqué la présence d'un ruisseau au droit du site (ruisseau de l'Agnone qui semble être temporaire) et d'une source qui est localisée sur la carte IGN dans l'emprise de la future piste d'accès, à la limite entre les deux communes.

Aussi, au vu des éléments cités précédemment, sous réserve que le pétitionnaire respecte l'ensemble des dispositions prévues dans le dossier de demande, pour éviter les pollutions du milieu naturel et notamment celle des eaux (aire de ravitaillement des engins bétonnée et équipée d'un décanteur-déshuileur, kits de dépollution, recueillement des eaux de ruissellement grâce à un dispositif de fossé en limite de périmètre), l'INAO n'émettra pas d'opposition à l'encontre de ce projet.



Marie GUITTARD

Copie : DDTM 2A

**INAO**

12, RUE HENRI ROL-TANGUY  
TSA 30003  
93555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE  
TEL : 01 73 30 38 00 / TELECOPIE : 01 73 30 38 04  
[www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr)